



# **Addendum de sélection des archers d'arc recourbé Championnat WAYC (championnat des jeunes de la World Archery)**

4 - 10 octobre 2021, Perth (Australie)

Publié le : 18 février 2021

## 1. Introduction

---

### **Généralités**

La sélection pour les Championnats WAYC (championnat des jeunes de la World Archery) sera effectuée conformément à la politique de sélection des équipes de tir à l'arc recourbé. Tous les athlètes doivent répondre aux critères d'admissibilité définis dans la politique au lien suivant :

<https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2020/09/Sept-2020-FINAL-Politique-de-selection-de-lequipe-canadienne-dARC-RECOURBE.pdf>

### **Admissibilité en fonction de l'âge**

Les archers d'arc recourbé juniors nés en 2001 ou avant peuvent participer au WAYC junior. Les archers d'arcs recourbé cadets nés en 2004 ou avant peuvent participer au WAYC cadets.

### **Catégories**

Le WAYC comporte les catégories suivantes de compétition en arc recourbé.

- a. Femmes juniors Individuelles
- b. Hommes juniors Individuels
- c. Femmes cadettes Individuelles
- d. Hommes cadets individuels
- e. Équipe féminine junior (équipe de 3 personnes)
- f. Équipe de femmes cadettes (équipe de 3 personnes)

- g. Équipe masculine junior (équipe de 3 personnes)
- h. Équipe de cadets (équipe de 3 personnes)
- i. Équipe mixte junior (équipe de 2 personnes)
- j. Équipe mixte de cadets (équipe de 2 personnes)

## Objectif

L'objectif de Tir à l'arc Canada en matière de performance, c'est de terminer dans les 32 premiers ou dans la première moitié (si moins de 32 compétiteurs) de ce tournoi dans n'importe quelle catégorie à laquelle participe le Canada.

## 2. Informations générales

---

Le Canada peut sélectionner jusqu'à :

- 3 hommes juniors et 3 femmes juniors, nés en 2001 ou avant, et
- 3 hommes et 3 femmes cadets, nés en 2004 ou avant.

## 3. Informations sur la sélection

---

La sélection des athlètes pour le WAYC se fera conformément à la politique de sélection de l'équipe de tir à l'arc recourbé de Tir à l'arc Canada, et utilisera les critères de :

la concurrence définie (4.1.1) et de la performance passée (4.1.2) uniquement.

Pour le WAYC 2021, trois possibilités de sélection seront appliquées dans l'ordre de priorité suivant :

### 3.1 Priorité 1 - Sélection automatique (suivi des résultats du podium SRP)

**Des informations sur la PRT sont disponibles au lien suivant**

<https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2020/12/arc90227-Podium-Result-Track-Writing-frDec2020.pdf>

Les athlètes qui obtiennent une fois leur score de SRP pour leur âge, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 15 août 2021, dans des compétitions en plein air enregistrées auprès des organisations ci-dessous, seront automatiquement sélectionnés pour l'équipe.

- Tir à l'arc Canada et (ou)
- World Archery et (ou)
- Organisation membre de la World Archery

Si plus de 3 athlètes obtiennent leur niveau de SRP dans une catégorie, les 3 athlètes ayant obtenu le meilleur score seront nommés dans l'équipe.

Les scores de SRP requis sont énumérés dans le tableau suivant.

Pour déterminer l'âge en vue du SPR, les règles de la World Archery s'appliquent.

**Note :** Voir les règles 4.2.3 et 4.2.4 du livre 2 pour déterminer l'âge pour le SPR. Exemple : Un athlète qui atteint l'âge de 16 ans dans l'année sera considéré comme ayant 16 ans aux fins du SPR.

<b>Niveau de SRP tiré une fois en 2021</b>		
<b>Juniors</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
18 ans	636	630
19 ans	646	635
20 ans	654	640
<b>Niveau de SRP tiré une fois en 2021</b>		
<b>Cadets</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
15 ans	618	624
16 ans	640	628
17 ans	642	646

Graphique 1 : Suivi des résultats du podium

### 3.2 Priorité 2 - Sélection de compétition définie (Championnats nationaux canadiens 2021)

S'il reste des places dans l'équipe dans une catégorie donnée, le gagnant des championnats canadiens de 2021 (17-25 juillet 2021 - Î.-P.-É.) dans cette catégorie sera sélectionné dans l'équipe.

### 3.3 Priorité 3 - Sélection des scores minimaux de qualification (SMQ)

S'il reste des postes ouverts dans une catégorie quelconque, l'athlète ou les athlètes ayant obtenu le meilleur score individuel de 720 de SMQ ou au-dessus (tiré entre le 1er janvier et le 15 août 2021) seront sélectionnés pour participer à l'équipe, en commençant par le score le plus élevé.

<b>Scores minimaux de qualification (SMQ)</b>		
<b>Juniors</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
70 m	633	603
<b>Cadets</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
60 m	632	612

**Note 1 :** Si, pour l'une des 3 possibilités de sélection, il y a égalité pour la 3<sup>e</sup> place dans une catégorie donnée, le score le plus élevé obtenu en 2021 sera utilisé pour classer et sélectionner les athlètes.

**Note 2 :** Tir à l'arc Canada se réserve le droit d'ajouter des athlètes supplémentaires afin de former des équipes pour la partie de l'événement consacrée aux compétitions par équipes.

**L'équipe canadienne du WAYC 2021 sera annoncée le 17 août 2021 ou avant.**

#### 4. Discordances et modifications

---

Dans l'éventualité de changements apportés par la World Archery à l'événement ou aux critères de sélection et d'admissibilité, Tir à l'arc Canada révisera et modifiera cet addendum de sélection au besoin pour se conformer aux nouveaux règlements ou conditions.

Tir à l'arc Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus au niveau mondial et national et son impact éventuel sur les compétitions internationales. À moins que des circonstances exceptionnelles et imprévues liées à l'impact du coronavirus ne l'exigent autrement, Tir à l'arc Canada respectera cet addendum de sélection publié tels qu'il a été rédigé.

Toutefois, des situations liées à la pandémie de coronavirus peuvent survenir et nécessiter la modification de cet addendum de sélection. Toute modification sera effectuée rapidement et aussi souvent que nécessaire à la suite de développements ayant un impact direct sur la politique de sélection. Dans de telles circonstances, toute modification sera communiquée à toutes les personnes concernées dès que possible.

En outre, il peut se produire des situations ne permettant pas de modifier ou d'appliquer cette politique de sélection telle qu'elle est rédigée, en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Dans de telles situations, toute décision, y compris les décisions de sélection, sera prise par la ou les personnes ayant le pouvoir de décision approprié, et en consultation avec la ou les personnes ou le(s) comité(s) concerné(s) (selon le cas), et conformément à la politique de sélection et aux objectifs de performance énoncés pour le WAYC. S'il s'avère nécessaire de prendre des décisions de cette façon, Tir à l'Arc Canada communiquera avec toutes les personnes concernées dès que possible